

Autonomie, appels à projets, formations courtes, innovation : F. Vidal dessine ses priorités

Paris - Publié le mardi 30 mai 2017 à 10 h 11 - Essentiel n° 94551

« Mon rôle de ministre n'est pas de censurer, de contrôler, de cadrer, mais de donner des points d'appui à l'autonomie, et d'être la garante de la qualité du travail qui se déroule dans l'ESR, au service de la société, au travers de l'innovation. (...) Je crois aux solutions concrètes, au pragmatisme et à l'initiative. Je crois qu'il n'est pas de difficultés dont on ne peut venir à bout si l'on décide de s'y attaquer. L'éclatant succès de l'Université de Bordeaux en est l'une des meilleures preuves, et c'est la raison de ma présence ici parmi vous aujourd'hui », déclare [Frédérique Vidal](#), ministre de l'ESRI et ancienne présidente de l'Université de Nice, lors de son premier déplacement Bordeaux, le 29/05/2017. Elle s'exprime notamment en présence de [Manuel Tunon de Lara](#), président de l'Université de Bordeaux

En s'appuyant sur l'exemple bordelais, la ministre dessine les premiers contours de sa vision pour l'ESRI, notamment en matière de politique de site. Elle salue ainsi « la capacité à construire un projet rassemblant tous les acteurs » de l'ESR, en permettant aux établissements associés « de conserver leur marque et leur spécificité », avec une gouvernance « à la fois forte et collégiale », et permettant de dépasser « le fossé entre les acteurs académiques et économiques ».

Frédérique Vidal formule par ailleurs plusieurs volontés concrètes :

- en matière d'appels à projets, « réduire le nombre de sollicitations faites aux chercheurs et le nombre de nouvelles structures pour les sites qui ont su faire la preuve de leur ambition », se disant « consciente » que leur multiplication « a conduit les équipes des établissements à se mobiliser sur une succession de nouvelles réponses ».
- lancer le plan de création de nouvelles filières courtes professionnalisantes, « auquel s'était engagé le président de la République [le programme d'Emmanuel Macron prévoit 100 000 places supplémentaires], en nous appuyant sur des expériences et les avancées ayant déjà fait leurs preuves. Tous les établissements seront ensuite en capacité d'imaginer les modalités et de s'adapter en fonction des besoins de leur territoire et de leur projet ».
- « Lever les verrous administratifs et techniques en matière d'entrepreneuriat universitaire » en s'appuyant sur le rapport remis par [Pierre Tambourin](#) et [Jean-Luc Beylat](#) à [Thierry Mandon](#), ancien secrétaire d'Etat en charge de l'ESR.

News Tank était présent et vous propose les points clés de son discours.

« Je crois à la responsabilisation des acteurs, à l'expérimentation, à l'autonomie »

« Je ne suis pas une adepte des stratégies descendantes, pour moi elles sont plutôt vouées à l'échec parce qu'elles sont contraires à l'esprit académique qui repose sur le dialogue, la convergence, autour d'objectifs communs. C'est pourquoi je crois à la responsabilisation des acteurs, à l'expérimentation, à l'autonomie.

« L'esprit académique repose sur le dialogue, la convergence, autour d'objectifs communs

Je suis là pour vous aider à construire une grande université pluridisciplinaire de recherche, au bénéfice des étudiants, des entreprises, de la société. Je suis là pour vous aider à faire de votre site ce que vous avez envie d'en faire. »

« Les questions de gouvernance sont essentielles mais doivent toujours venir après la construction du projet »

Prenant exemple de l'Idex bordelaise, Frédérique Vidal donne sa vision de la politique de site, de l'association des acteurs universitaires et de recherche et des questions de gouvernance.

« Vous avez atteint l'objectif de construire un projet en capacité de rassembler l'ensemble des acteurs de l'ESR autour d'une stratégie, d'une ambition commune, en matière de recherche, d'enseignement supérieur, d'innovation, et en lien avec un territoire, les collectivités, le monde socio-économique.

Vous avez su construire ce projet ensemble - je sais que la route n'est pas toujours facile - en ne vous interdisant rien :

- lorsqu'il était judicieux de mettre ensemble des forces d'établissements et de les fusionner, vous l'avez fait ;
- en travaillant étroitement avec d'autres acteurs tout en faisant en sorte qu'ils puissent conserver leur marques, leur spécificité.

« A chaque fois qu'un projet scientifique universitaire ambitieux a vu le jour, les organismes ont répondu présent

C'est ce qui a conduit les organismes de recherche à vous rejoindre dès l'origine afin d'asseoir cette ambition partagée. Cela mérite d'être souligné car il arrive que l'on s'interroge sur la possibilité d'articuler les missions nationales des organismes de recherche et la structuration des sites universitaires qui s'ancrent dans un territoire : à mon sens il s'agit d'un faux dilemme. A chaque fois qu'un projet scientifique universitaire

ambitieux a vu le jour, les organismes ont répondu présent.

Les Idex sont d'abord des projets de recherche, de formation et d'innovation et non des structures. Les questions de gouvernance sont essentielles car elles garantissent que le projet sera mis en œuvre efficacement par les acteurs, mais elles doivent toujours venir après la construction du projet.

Votre intelligence collective a consisté à ne pas forcer les uns et les autres à s'associer, sans que chacun n'y trouve pleinement son intérêt. Votre gouvernance à la fois forte et collégiale a achevé de convaincre le jury. »

Les membres de la délégation et les points clés de la visite

Pour son premier déplacement, la ministre était accompagnée d'Alain Fuchs, président du CNRS, Yves Lévy, président de l'Inserm, Alain Beretz, DGRI, Frédéric Forest, Dgesip par interim, Philippe Baptiste, son directeur de cabinet.

Elle s'est rendue sur plusieurs sites de l'université afin de rencontrer les acteurs autour de plusieurs thématiques :

- **formation et recherche dans le secteur aéronautique et spatial** à l'Institut de maintenance aérienne de l'Université de Bordeaux ;
- **immobilier et plan campus**, avec la visite du campus Carreire et ses nouvelles infrastructures ;
- **recherche en neurosciences**, avec la visite du centre Magendie et du nouveau Neurocampus ;
- **santé des étudiants**, avec la visite de l'espace santé étudiants du campus de Talence Pessac ;
- **entrepreneuriat étudiant**, avec des étudiants engagés dans des projets innovants ;
- **recherche en innovation**, avec le projet VIA Inno du laboratoire Gretha ;
- **innovation pédagogique**, avec le Mooc Innov+, lauréat Idefi-N.

La valorisation et le transfert « ne peuvent s'imaginer en dehors de l'université »

« Trop longtemps les acteurs de la valorisation et du transfert ont été imaginés comme des structures autonomes chargées de faire en lieu et place des académiques et d'en récolter les fruits. Ce chemin faisant, on a conforté l'idée que l'innovation se construisait en dehors de l'université.

Si le ministère que j'ai l'honneur de diriger est celui de l'ESRI c'est que je suis convaincue que l'innovation procède des progrès de la connaissance, des sciences, des technologies et de la diffusion de ces progrès. C'est la mission propre des universités et de la recherche publique, qui sont déjà portés depuis longtemps par cet esprit d'innovation ouverte, et qui gagne désormais les entreprises. L'université du 21^e siècle doit assumer pleinement ses responsabilités, son génie propre, et se doit de participer pleinement à cette attractivité. »

« L'innovation procède
des progrès de la
connaissance

« Nous devons réfléchir ensemble à l'environnement offert aux étudiants »

« Les étudiants sont au cœur de la révolution tranquille de nos universités. Ils doivent aussi être au cœur de nos réflexions et de notre action. A nous de réfléchir ensemble sur l'environnement qui peut et doit être offert aux étudiants », par exemple :

- « En ouvrant grandes les portes des bibliothèques universitaires à tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'étudier chez eux dans de bonnes conditions. Ce sujet est cher au président de la République et je souhaite que nous puissions encore progresser dans ce domaine ».
- En matière de santé des étudiants.
 - En faisant en sorte « que les formations supérieures soient des passeports pour l'emploi : il faut mettre en place les formations au plus proche des besoins en qualifications sur les territoires, mais aussi des formations "à" et "par" la recherche, qui offrent aux étudiants autonomie et compétences larges et durables ».
- En permettant « le retour à l'université après quelques années en emploi », notamment à travers le plan de formation professionnalisant court.
- L'entrepreneuriat étudiant : « allons plus loin et n'ayons pas peur en imaginant des sites comme Stanford, le MIT, Technion, l'EPFL, ou comme l'Université de Bordeaux, en capacité de soutenir les étudiants entrepreneurs qui iront porter dans la société les créations de nos laboratoires comme un aboutissement simple de leur formation ».

Tirage au sort : pas de suppression en 2017 mais F. Vidal veut y mettre fin en 2018

Comme l'indiquait News Tank le 29/05/2017, Frédérique Vidal a évoqué la circulaire instaurant le tirage au sort en licence dans les filières surchargées :

« Il n'est ni efficace ni juste. Je ne serai pas la ministre qui pérennisera le tirage au sort comme moyen d'entrée à l'université. J'ai échangé ces derniers jours avec la totalité des organisations étudiantes et l'ensemble des établissements et nous avons convenu de travailler dès maintenant en vue de la rentrée 2018 pour mettre en place les conditions permettant de ne plus utiliser le tirage au sort », affirme-t-elle.

S'agissant de la rentrée 2017, « au regard des procédures déjà en cours, supprimer le tirage au sort sans solution de remplacement rendrait le remède pire que le mal ».

Frédérique Vidal



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Ministre	Mai 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Professeur des universités en Sciences de la vie	2004	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maitre de conférences	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional	1999	2003

Fiche n° 4719, créée le 18/06/14 à 10:19 - MàJ le 17/05/17 à 18:53

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »